

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt huit août, à 19 h 00 le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Gilles COUTURE, Maire.

Absents excusés : DARZACQ Christophe, LOCHE Benoît, THIBAUT Céline, CONVERSEZ Félicie.

Le compte-rendu du 15 juillet 2024 est adopté à l'unanimité.

Avant de commencer, Mr le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'ajouter deux points à l'ordre du jour, à savoir : « problèmes des chats errants » et « compte financier unique ». Le conseil approuve à l'unanimité.

I - INFORMATIONS DIVERSES

1. Communauté de communes Chalosse Tursan. PLUi.

a) PLUi. Réunion « conférence des communes » le 12 septembre à 18h00. Si le Maire est indisponible, Dominique ARRAGON le remplacera.

b) Voirie. Pour préparer la campagne de travaux voirie pour 2025, il nous est demandé de compléter et de renvoyer le tableau de recensement des besoins avant le 16 septembre. Mr Dominique ARRAGON, responsable voirie, le fera en mettant, bien sûr, en priorité, les voies non retenues en 2024, en espérant que nous puissions avoir plus de 100 m de traités !

c) Salon du Livre 2024. Les 12 et 13 octobre avec pour thème les voyages. Titre prévu « Littera Tour »

2. SIVU des écoles du Tursan

- Travaux aux écoles : un point sera fait vendredi matin avec Pierre Flous.

- Réception de pré rentrée : vendredi 30 août à 12h00.

3. Résidence autonomie.

a) Travaux : Les démolitions prévues ont eu lieu en août et les travaux ont repris comme prévu.

b) Echanges d'immeubles. Par rapport à ce dossier, le conseil doit délibérer pour 2 cessions.

➤ Cession par la commune à XL Habitat de la parcelle AB 232 d'une contenance de 1a 95ca (ancien bureau de Poste, puis devenu EHPAD)

➤ Cession par XL Habitat à la commune d'une partie de la parcelle AB 234p d'une contenance de 1a 11ca (ancienne maison des associations).

Le conseil municipal accepte la proposition d'échanges.

II - SANTÉ : LE POINT

1. Plateforme RemplaJob. Comme prévu, l'adhésion a eu lieu et notre annonce a été publiée. A suivre.

2. Multi site Samadet/Geaune. Cet été, Mr le Maire a eu des nouvelles encourageantes sur le projet global d'offre médicale sur Samadet-Geaune :

- A partir de 2025, tous les médecins de Samadet sont d'accord pour assurer une permanence de plusieurs jours par semaine à Geaune.

- Le projet architectural avance et le cahier des charges avec les besoins en termes de locaux sera finalisé fin septembre.

III - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

1. SEMT. Dominique ARRAGON, délégué de la commune de Geaune, nous

fait un compte-rendu synthétique du rapport d'activités « eau potable, assainissement collectif et non collectif » 2023 dudit syndicat. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

2. Mission Locale Landaise (MILO). Le rapport est présenté au conseil municipal.

IV - CONVENTION AVEC L'ADACL

Suite au nouveau transfert du pouvoir de police de la publicité extérieure aux Maires, l'ADACL propose d'instruire, pour le compte de la commune, les autorisations préalables relatives à la publicité, aux pré-enseignes et aux enseignes. Le barème voté à la dernière assemblée générale de l'ADACL en juin dernier, a fixé un montant de 49 € par dossier d'autorisation. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité.

V - POINT ÉTUDES ET TRAVAUX

1. Dojo. Avant l'inauguration du 7 septembre ne reste plus que des placards à monter par Maxime Darroux pour la partie Kick boxing. Dans la zone rangement, placards et étagères seront créés par le personnel communal. Peintures portes et plinthes attente entreprise Morlaès. Des tapis de protection murale sur la partie bois se décollent, contact a été pris avec architecte et entreprise Sportcom. Signalétique de façade, sera posée par Publi Tursan après retour congés à partir du 2 septembre.
2. Hall des sports : Styx gaz. Suite à la pose de la pièce défectueuse au redémarrage il s'avère que l'électronique est déficient, commande de cartes électroniques. Les tapis de sol prévus sont commandés.
3. Ecoles : travaux d'été terminés à plus de 95 %, les travaux non effectués : en électricité par attente de pièces et report de certaines modifications à réfléchir.
4. Pluvial. Suite aux inondations récurrentes, il va falloir, dès cet hiver, faire un inventaire exhaustif de notre réseau pluvial et noter les points noirs pour y travailler en 2025. Suite à inondation du pôle enfance sur les deux derniers évènements importants, un nettoyage par hydrocureur du réseau pluvial entre salle des fêtes et camping a été réalisé. Zones qui présentent des dysfonctionnements lors de grosses pluies : rue du Tuc, filtres, place handicapés face à pharmacie. Pour le 76 rte de Samadet, il a été fait appel à l'UTD pour analyse du fonctionnement du réseau pluvial. Attente passage hydrocureur et si besoin caméra pour tous ces points
5. SIETOM de Chalosse. Mr le Maire demande si le SIETOM a envoyé le compte rendu de la réunion sur site du 15 juillet. Pierre FLOUS doit se renseigner et l'enverra aux conseillers municipaux.
6. Logement de fonction du Collège. Mr le Maire informe le conseil municipal que le Conseil Départemental envisage de construire un logement pour le(la) Principal(e) sur la 2^{ème} partie du parking du Collège, terrain appartenant à ladite collectivité. Regrettant la perte du parking, Mr le Maire a écrit au Conseil Départemental pour l'informer que la commune était toujours vendeuse du logement route de Samadet loué actuellement pour la Principale du Collège. A suivre.

VI - COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU)

Il s'agit d'un document comptable dématérialisé qui remplacera le compte de gestion du receveur et le compte administratif de la commune. Après une expérimentation sur la période 2020-2023, la loi 2023-1322 du 29 décembre 2023 généralise le CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice 2026. Mr SUTTER propose le passage dès l'exercice en cours. Le conseil municipal accepte cette proposition. Il conviendra de contacter le fournisseur de logiciel comptable pour vérifier la faisabilité.

VII - MANIFESTATIONS À VENIR

1. 4 septembre à 19h00. Assemblée générale de Bailar In'Hoa. Sandrine DUFAU représentera la commune.
2. 7 septembre. Forum des associations et inauguration du dojo.
3. 13 septembre : Marché des producteurs sur le parking de l'EHPAD
4. 29 septembre : Vide-greniers de l'ACLET avec une ferme pédagogique.

VIII - COMMUNICATION ET JUMELAGE

1. Jumelage. A l'occasion du 85^{ème} anniversaire de l'évacuation, nous avons accueilli, vendredi 23 août la délégation alsacienne de Village-Neuf. Le samedi les villageneuvois étaient avec leur famille d'accueil. Le dimanche la délégation alsacienne et une douzaine de membres du Comité de Jumelage ont assisté, à Soustons, à la journée officielle de cet anniversaire : célébration œcuménique, discours officiels suivis d'un repas ponctué d'animations ; 1 300 personnes (dont 500 Alsaciens) étaient présents. Le lundi, nous étions une trentaine pour une journée excursion en Béarn : visite du camp de Gurs, repas à Oloron Sainte Marie et visite du château de Pau. Dans la soirée, nous avons partagé un repas grillades.
Merci à cette délégation de Village-Neuf qui est venue, avec nous, partager cette commémoration.
2. Communication
 - a. Décès de Michel GUÉRARD. Mr le Maire informe le conseil municipal qu'un message de condoléances a été adressé à la famille et qu'un mot d'hommage a été diffusé sur FaceBook, au nom du Maire, du conseil municipal et du personnel communal.
 - b. Petit Geaunois. Une réunion de préparation est programmée le mercredi 4 septembre. La distribution du prochain Petit Geaunois est prévue le 26 septembre.

IX - DIVERS

1. Chats errants. Des habitants nous ont signalé, qu'à nouveau, de nombreux chats errent dans les rues du bourg, suite à la « négligence » de certaines personnes. Ce phénomène sera signalé dans le Petit Geaunois avec un rappel au civisme des propriétaires de chats (et de chiens pour les crottes à nouveau de plus en plus fréquentes !). D'autre part, Mr le Maire contactera l'association « Hinalya » qu'il a déjà rencontrée pour, éventuellement, lancer une nouvelle campagne de stérilisation. A suivre.

2. Réduction des mégots dans l'espace public. Après appel à volontariat, Murielle, Marie et Hélène se portent spontanément volontaires pour étudier le document envoyé par Alcome, un éco-organisme pour la réduction des mégots dans l'espace public. Elles le présenteront lors de la prochaine réunion.
3. Avenant contrat assurance. Suite à la proposition d'avenant lié à l'ajout du dojo dans le patrimoine à assurer, Mr le Maire a constaté sur le détail et la valeur des biens assurés, des ouvrages d'art communaux. Il demande à Gilles LACOSTE d'étudier l'avenant et de faire le point avec le conseiller de GROUPAMA.
4. Formation des élus. Mr le Maire rappelle que tous les conseillers ont reçu la liste des prochaines formations de septembre et d'octobre. Chaque conseiller municipal a droit d'utiliser le DIFE (Droit Individuel de Formation des Elus), qu'ils soient indemnisés ou pas.
5. Décès de Mr André GOURG, « dernier » descendant des Castelnau Tursan. Il avait offert à la commune, en 2011, une plaque apposée contre la Tour des Augustins. Mr le Maire sera présent à son inhumation qui aura lieu à Montgaillard (40) mercredi 4 septembre.

La séance est levée à 20 h 45.

Ont signé au registre :

COUTURE Gilles

LACOSTE Gilles

FLOUS Pierre

ARRAGON Dominique

DUFAU Sandrine

SERRES Frédéric

BAILLET Jean-Michel

DARZACQ Christophe Excusé

LOCHE Benoît Excusé

PLAÏNO David

SALLET Marie

CUPILLARD Hélène

THIBAUT Céline Excusée

DATOLA Murielle

CONVERSET Félicie Excusée